

PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS : LES PRATIQUES, L'ÉDUCATION, LES ENSEIGNEMENTS

Éducation, Jeunesse, Sport, Culture et Vie Associative / Projets culturels

dernière mise à jour : novembre 2018



DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Conseil à l'élaboration de projets artistiques et culturels dans le domaine du spectacle vivant : musique, danse, théâtre, cirque portés par des collectivités et/ou en lien avec des structures culturelles du territoire. Nos actions visent à :

- Favoriser la diversité culturelle, l'accessibilité aux pratiques culturelles et artistiques
- Aider à la réalisation de projets et équipements culturels

Exemples :

Parcours d'éducation artistique et culturelle (CC du Carmausin Ségala). Accompagnement de la CC Tarn-Agout (création de l'antenne Tarn Ouest du Conservatoire de musique et de danse du Tarn). Rencontres départementales musique et danse à l'école et au collège (Communes de Gaillac, Graulhet, Carmaux)...

DESCRIPTION DÉTAILLÉE ET NIVEAUX D'INTERVENTION

NIVEAU D'INTERVENTION	Description des prestations
niveau 1 CONSEIL	<ul style="list-style-type: none"> - Informations générales : méthodologie de projets, partenaires institutionnels et associatifs mobilisables, réglementations du spectacle vivant et de l'encadrement des pratiques artistiques et de l'éducation artistique. - Orientation de la demande - Prise de rendez-vous
niveau 2 ACCOMPAGNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des équipements et des acteurs culturels du territoire - Aide à l'élaboration d'un état des lieux (forces et faiblesses) - Aide à la définition des objectifs et priorités - Accompagnements : <ul style="list-style-type: none"> - Juridique : règles relatives au droit d'auteur, régime des intermittents du spectacle, réglementation des entrepreneurs du spectacle, contrats, gestion de la paie spécifique au spectacle vivant, convention collective de l'animation. - Logistique/technique : définition des moyens humains et matériels pour le montage du projet. Connexion aux établissements, lieux de diffusion et de création, information sur les règles de sécurité. - Artistique : connexion aux réseaux artistiques (artistes, structures de production artistique) - Financier : élaboration et suivi du montage financier du projet.
niveau 3 ASSISTANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Structure-ressource dans tout le domaine. - Expertise sur la définition du projet d'action artistique et culturelle ou projet culturel de territoire (objectifs, partenaires mobilisables, élaboration fiche action, plan de financement, critères d'évaluation...) - Accompagnement opérationnel : co-organisation de concerts, spectacles, rencontres, stages et autres actions en milieu scolaire et extra scolaire.
Conditions financières	Consulter le prestataire ci-dessous



Contact :

Département du Tarn
Lices Georges Pompidou
81013 ALBI cedex 09

Mél : ingenierietarn@tarn.fr

Tél. : 05 63 45 64 75

www.tarn.fr



Contact :

Association Départementale
de Développement des Arts
Tél. : 05 63 77 32 18
Mél : contact@adda81.fr
www.adda81.fr